

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 1^{er} mai 2017 le règlement no 2017-171 intitulé « Règlement fixant une tarification pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau à la marina ».

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 4 mai 2107



Sylvie Tardif
Directrice générale et
secrétaire-trésorière